

ASSEMBLEE GENERALE DU LUNDI 12 OCTOBRE 2020

LOCUPALI SAISON 2019-2020

Etaients présents : la présidente Danielle Doppler, le trésorier Jean Gosset, la secrétaire Sylvie Boutin, Jean-Claude Beauvent, Josseline Bidard, Annick Boudard, Jean-Marie Delpeut, Julia Valente.

Adhérents présents : 54

Pouvoirs : 32

Soit 86 adhérents présents ou représentés.

RAPPORT MORAL PRESENTE PAR LA PRESIDENTE

DANIELLE DOPPLER

La présidente remercie l'assistance de sa présence dans ces circonstances si particulières. Des évènements majeurs (les manifestations des gilets jaunes puis la pandémie) ont bouleversé les programmes de la saison 2019-2020 mais aussi la saison 2020-2021.

Toutes les activités, sorties culturelles et spectacles, ont dû être arrêtées dès la mi-mars 2020 et jusqu'à Octobre 2020.

Mais les organisateurs sont restés optimistes et dès que les consignes gouvernementales l'ont permis l'activité a repris (forum, la sortie : Chartres et ses illuminations – Le théâtre avec la pièce « par le bout du nez ») et en proposant, pour le dernier trimestre 2020, des sorties culturelles et des spectacles en nombre plus réduit qu'habituellement et surtout dans les meilleures conditions sanitaires possibles en particulier en limitant le nombre de participants à 30 afin de mieux respecter les gestes barrières.

Bilan de la saison 2019 – 2020

❖ **Le nombre d'adhésions :**

208 adhérents dits « réguliers » auxquels s'ajoutent 25 dits « découverte », résultat sensiblement identique à la saison précédente.

Il est important de noter que seuls 184 adhérents réguliers ont donné leur adresse mail ce qui oblige à réclamer des enveloppes aux personnes « sans mail », cela alourdit le travail d'envoi des programmes.

Une suggestion de Jean Gosset, toujours plein de ressources : les personnes sans mail pourraient utiliser le mail d'un adhérent, voisin ou ami (avec son accord bien sûr), afin d'être prévenues et de supprimer ainsi l'envoi par courrier.

Rappel : conformément au règlement intérieur, consultable sur le site de l'association, les membres adhérents doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle de 10 € versée à l'inscription. Toutefois, par dérogation, la cotisation n'est pas due si l'adhérent s'inscrit pour la première fois à une activité ; mais elle sera due dès inscription à une 2^{ème} activité et renouvelable chaque année.

Complément sur le bulletin d'adhésion : pour la saison 2021/2022 l'association souhaite ajouter une rubrique : « personne à prévenir en cas de problème et son téléphone ». La présidente attire l'attention des personnes présentes sur l'importance de cette information et demande à chacun de bien remplir cette rubrique sur le bulletin d'adhésion.

❖ **Les sorties de la saison 2019/2020** (de septembre 2019 à juin 2020)

7 sorties culturelles ont eu lieu :

04/10/2019 Le vase de Soissons

18/10/2019 Canal St Martin et Musée des Forains

08/11/2019 Escapade médiévale en Val d'Oise

28/11/2019 Aéroport d'Orly

10/01/2020 Cathédrale de Créteil et Musée Fragonard

31/01/2020 La Ferté Bernard

05/03/2020 Découvertes aéronautiques

5 sorties culturelles ont été reportées de mars à juin 2021 à des dates équivalentes (que chacun retrouvera dans le programme qui sera publié au plus tard le 30/11/2020) pour la période de Janvier à Juin 2021.

7 spectacles ont eu lieu :

22/09/2019 Théâtre « Le plus beau dans tout ça »

10/10/2019 Muriel Robin

16/11/2019 Théâtre « Desperate Housemen »

19/12/2020 Comédie musicale « Funny Girl »

18/01/2020 Chansonniers « On est mal Macron on est mal »

15/02/2020 Théâtre « Le système Ribadier »

29/02/2020 Holiday on Ice

1 Spectacle reporté en octobre 2020

5 spectacles annulés et remboursés

Les escapades en Bourgogne et Auvergne ont été reportées en Mai et Juin 2021 à des dates équivalentes ; l'association a gardé le 1^{er} acompte et remboursé les 2^{ème} et 3^{ème} acomptes payés par les participants. Nous referont un appel de fonds en février et avril 2021 pour les 2^{ème} et 3^{ème} acomptes.

❖ **La fréquentation** calculée sur la base des sorties qui ont eu lieu est en hausse par rapport à la saison 2018-2019.

Sorties culturelles : moyenne de 37 participants et une fréquentation un peu faible sur 2 sorties (22 et 24 participants)

Sorties spectacles : moyenne de 40 participants et une fréquentation un peu faible sur 2 spectacles (26 et 30 participants)

Ces faibles fréquentations mais aussi les annulations tardives non remplaçables plombent plus ou moins le résultat financier (et en particulier la couverture du prix du car).

Toutefois ces sorties ont été maintenues et elles le seront pour cette saison, en particulier dans le contexte actuel du COVID où le nombre de participants est limité à 30 personnes.

En ce qui concerne les annulations de participation, le texte du règlement intérieur a été modifié afin d'apporter quelques précisions qui faciliteront l'application du règlement par les organisateurs mais aussi leur recherche de remplaçants :

Modalités d'annulation par l'adhérent et de remboursement par l'association

L'annulation de votre participation à une sortie entraîne des problèmes financiers et d'organisation (remplissage du car, repas réservés, théâtre déjà réglé...). L'association doit être informée de votre annulation au plus tard 2 semaines avant la date de la sortie.

Si vous pouvez être remplacé grâce à la liste d'attente de la sortie ou si vous vous êtes fait remplacer par un adhérent ou par un ami, le remboursement se fera à 100%. Dans le cas contraire, vous serez remboursé à 50 % du montant de la sortie.

Toute personne ne prévenant pas de son absence dans le délai imparti (2 semaines avant) ne sera pas remboursée.

Les cas exceptionnels seront étudiés dans les meilleurs délais par la Présidente, le Trésorier et l'Organisateur (trice) de la sortie.

❖ *Les organisateurs*

L'association accueille une nouvelle organisatrice Julia Valente qui prendra en charge des sorties culturelles. Elle a d'ailleurs organisé la sortie à Chartres du 09/10/2020 (cathédrale et illuminations) qui si l'on en croit les retours d'information, s'est très bien passée.

Rappel des organisateurs actuels :

Jean Claude Beauvent, Jean Marie Delpeut et Julia Valente sont en charge des sorties culturelles

Danielle Doppler est en charge des sorties spectacles

La présidente remercie les organisateurs mais aussi ceux qui participent à la gestion de l'association : Jean Gosset le Trésorier, Sylvie Boutin la secrétaire et Josseline Bidard et Annick Boudard.

Vote du rapport moral.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER PRESENTE PAR LE TRESORIER JEAN GOSSET

Comptes de l'année 2019-2020

Recettes	
adhésions	2 080,00
sorties : participations moins annulations	32 263,00
Total	34 343,00

Dépenses	
sorties : tout sauf remboursements annulations	32 499,55

Dépenses

fonctionnement	901,26
Total	33 400,81

Bilan

de l'année	942,19
<i>incluant le report des années précédentes</i>	<i>10 176,59</i>

Comptes des sorties de l'année 2019-2020

Recettes

sorties : participations moins annulations	32 263,00
Total	32 263,00

Dépenses

sorties : tout sauf remboursements annulations	32 499,55
Total	32 499,55

Bilan

de l'année	-236,55
------------	---------

Détails des dépenses pour les sorties, hormis les remboursements d'annulations

Dépenses

entrées	16 369,75
guide	0,00
restaurant	1 992,80
sortie tout compris	7 056,00
transports	7 081,00
Total	32 499,55

Détails des dépenses de fonctionnement

Dépenses	
assurance	381,41
divers	220,40
timbres	299,45
Total	901,26

Et maintenant quelques commentaires, en donnant des chiffres sans les centimes.

Comptes de l'année. Sur les 34343€ de recettes, il y en a 2080 pour les adhésions et tout le reste concerne les sorties. Sur les 33401€ de dépenses, il y en a 901 pour le fonctionnement de l'association et tout le reste concerne les sorties. Le bilan de 942€ est plutôt correct. Avec le report des années précédentes, la trésorerie se monte à 10177€, ce qui peut paraître large mais est bien pratique pour couvrir sans souci les acomptes à régler à l'avance, sans avoir forcément les recettes correspondantes, spécialement en début d'année. Cette année, ce sera aussi intéressant pour ne pas faire payer le coût réel du transport, en augmentation à cause du nombre limité de places (30) compte tenu des consignes sanitaires.

Comptes des sorties. Le bilan est déficitaire de 237€, soit 17€ par sortie, et ce déficit est couvert largement par les adhésions. Sur les 14 sorties, 7 sont bénéficiaires, au maximum de 261€, et 7 sont déficitaires, au maximum de 478€.

Dépenses des sorties. Les dépenses de transport se montent à environ 22% du total, et c'est la même chose pour la rubrique 'sortie tout compris', qui regroupe les dépenses des sorties pour lesquelles les organisateurs passent par les services d'un office de tourisme, ce qui est le cas de plus en plus souvent, pour des raisons de simplicité.

Dépenses de fonctionnement. Sur un total de 901€, il y en a 381 pour l'assurance, 299 pour les timbres et 220 pour des dépenses diverses, dont les galettes et l'hébergement de notre site chez OVH.

Le trésorier termine avec quelques chiffres sur la **fréquentation des sorties**. Le nombre moyen de sorties pour chaque adhérent régulier est 1,21 pour les sorties culturelles et 1,30 pour les soirées spectacles. Nous pouvons féliciter et remercier les adhérents qui vont presque à toutes les sorties. Sur les 7 sorties culturelles, Françoise Féret, Jacky Michel, Jean-Claude et Raymonde Thomas sont allées à 6, Muguette Bailly, Josette Dufour, Françoise Emeriau, Marie-Paule Michel, Monique Pradels et Anne-Marie Sautivet à 5. Sur les 7 soirées spectacles, en plus de l'organisatrice Danielle Doppler qui est allée à toutes, Josseline Bidard, Claudine Delahaye, Françoise Michel et Denise Rabain sont allées à 6, Jane et Jean-Richard André, Monique Denis, Monique Pradels et Anne-Marie Sautivet à 5. Sur les 14 sorties en mélangeant les deux catégories, Danielle Doppler et Monique Pradels sont allées à 11, Anne-Marie Sautivet à 10, Muguette Bailly, Françoise Féret, Françoise Michel et Denise Rabain à 9.

Vote du rapport financier

Le rapport financier est voté à l'unanimité

Prospectives

Les adhérents ont déjà reçu le programme d'octobre à Décembre 2020 dans lequel on été réduits à la fois le nombre de sorties culturelles et le nombre de spectacles, un de chaque par mois, mais aussi le nombre de participants : 30 personnes. Ces sorties auront lieu si le contexte sanitaire le permet.

Les inscriptions se font par mail, par courrier, par sms ou par téléphone (évidemment la demande écrite est préférable: les écrits restent, les paroles s'envolent) ; les demandes sont retenues selon leur ordre d'arrivée chez les organisateurs.

Provisoirement, pendant la période COVID, le règlement des sorties ne se fera pas dans la salle rue de Marcoussis. Les règlements peuvent être déposés à la mairie de Limours (sous enveloppe en rappelant le nom de l'organisateur - tiroir LOCUPALI) ou être adressés par courrier postal aux organisateurs.

Dans les 2 cas, il est demandé d'indiquer au dos du chèque l'intitulé de la sortie car il arrive que plusieurs sorties soient du même montant.

Pour 2021

En ce qui concerne les transports, les cars Jouquin propose des tarifs intéressants pendant la période COVID. La présidente, accompagnée de Jean-Claude Beauvent, souhaite négocier avec la SAVAC pour obtenir des prix plus attractifs.

Le programme définitif sera diffusé le lundi 30 novembre 2020 et les inscriptions débuteront le lundi 7 décembre à partir de 10h par mail, sms ou téléphone (surtout pour ceux qui n'ont ni mail, ni portable). Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée.

Remarques: les adhérents trouveront dans ce programme les reports de la saison 2019/2020 mais aussi des nouveautés.

Par contre en raison du respect des règles sanitaires et aussi pour protéger les adhérents, le C.A. a préféré supprimer la galette traditionnelle.

Peut être, si l'épidémie se calme, sera-t-il possible d'organiser une autre rencontre agréable autour d'un verre et de quelques douceurs.

Voir planning joint en annexe.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les statuts de LOCUPALI prévoient un CA d'au moins 7 membres qui sont Jean Claude Beauvent – Josseline Bidard – Annick Boudard – Sylvie Boutin (secrétaire) – Jean Marie Delpeut – Danielle Doppler (présidente) – Jean Gosset (Trésorier).

Se présentent, se représentent ou ont fait acte de candidature : Jean Claude Beauvent – Josseline Bidard – Annick Boudard – Sylvie Boutin

(secrétaire) – Jean Marie Delpeut – Danielle Doppler (présidente) – Jean Gosset (Trésorier) – Julia Valente.

Vote pour la composition du Conseil d'administration

L'assemblée approuve à l'unanimité la composition du CA.

QUESTIONS DIVERSES

1^{ère} question : Vu que l'on ne se déplace plus dans la salle rue de Marcoussis pour le règlement des sorties, quand doit-on remettre les chèques ?

Réponse : pour les sorties culturelles le mieux est de remettre les paiements le plus tôt possible. Pour les sorties spectacles le règlement doit avoir lieu 1 mois avant la date prévue.

2^{ème} question : lorsque l'on s'inscrit par e-mail ou sms on ne sait pas si l'on est pris ou pas. Comment le savoir ?

Réponse : les organisateurs suivent l'ordre d'arrivée. Ils préviennent assez tôt les personnes figurant sur la liste d'attente.

ANNEXE

(cf tableau xl)